

Trophées Yvelinois
et Concours

DES VILLES & VILLAGES FLEURIS 2015



SOMMAIRE

Pages 2-3	Sommaire - Editorial	Page 11	Grand Versailles
Pages 4-5	Fleurir les Yvelines	Page 12	Sud Yvelines
Page 6	Palmarès 2015	Page 13	Centre Yvelines
Page 7	Boucle de Seine	Pages 8-9-10	Seine Aval
Page 14	Saint-Quentin	Page 15	Trophée Thème 2016 Paroles de Jardiniers

BRAVO À TOUTES LES COMMUNES LABELLISÉES VILLES ET VILLAGES FLEURIS :

1 Fleur : Bailly - Bois d'Arcy - Bougival - Brueil-en-Vexin - Flacourt - Fontenay-le-Fleury - Gargenville - Goussonville - Issou - Marly-le-Roi - Montalet-le-Bois - Montigny-le-Bretonneux - Porcheville - Saint-Nom-la-Bretèche - Vermeuil-sur-Seine - Villiers-Saint-Frédéric

2 Fleurs : Ablis - Achères - Andrésy - Aubergenville - Boinville-en-Mantois - Buc - Carrières-sous-Poissy - Chambourcy - Chavenay - Chevreuse - Coignières - Conflans-Sainte-Honorine - Fourqueux - Houilles - Jouv-Mauvoisin - Les Clayes-sous-Bois - Noisy-le-Roi - Viroflay - Voisins-le-Bretonneux

3 Fleurs : Buchelay - Elancourt - La Celle-Saint-Cloud - Le Mesnil-le-Roi - Le Pecq - Les Mureaux - Limay - Louveciennes - Mantes-la-Jolie - Poissy - Rambouillet - Saint-Germain-en-Laye - Sartrouville

4 Fleurs : Le Vésinet - Versailles - Vélizy-Villacoublay



EDITORIAL



Depuis plus de 50 ans, le label **Villes et Villages Fleuris** mobilise équipes municipales et bénévoles, autour d'un projet de territoire. Leurs efforts visent à renforcer l'attractivité touristique, résidentielle et économique des communes participantes, au travers de l'amélioration durable du cadre de vie de leurs habitants.

Si plus de 4 000 communes françaises sont labellisées de 1 à 4 fleurs, 22 départements sont, à l'instar des Yvelines, reconnus **Département fleuri** pour leur implication dans la valorisation du label auprès des collectivités de leurs territoires. Les Yvelines sont le seul département d'Île-de-France à être détenteur de ce label de qualité de vie.



Fleurir les Yvelines permet de créer du lien social, tout en développant un sentiment d'appartenance et de fierté chez ses habitants, avec pour enjeux de répondre aux exigences du développement durable.

Économiser l'eau, ne pas utiliser de traitements phytosanitaires, avoir recours à des plantes d'ornement qui ne se dégradent pas toutes en même temps sont des techniques qui ne s'improvisent pas.

C'est pourquoi le Conseil départemental propose, au travers de ses agents, une formation gratuite à destination des personnels des communes désireuses de se lancer ou de progresser dans ce label.

Sur les 262 communes des Yvelines, 97 se sont investies aux différents échelons du label en 2015, offrant ainsi à plus d'un million d'Yvelinois, un fleurissement apprécié. Le palmarès de cette année sera réparti en 6 nouvelles aires, correspondant chacune aux nouveaux Territoires d'Action Départementale : 4 urbains et 2 ruraux. Cette réorganisation épouse ainsi les nouveaux contours administratifs du département, issus de la réorganisation des intercommunalités au 1^{er} janvier 2016.

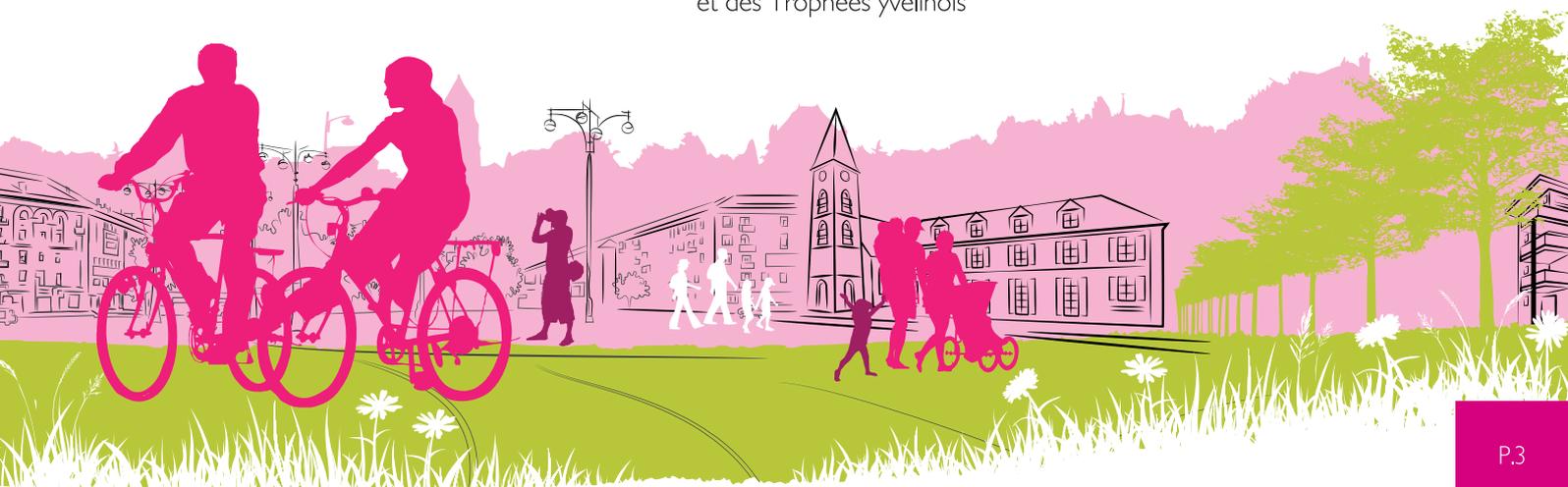
Nos félicitations vont, au-delà des communes lauréates, à l'ensemble des acteurs de cette opération qui, chacun à leur niveau, participent à ce formidable foisonnement créatif. En rivalisant d'idées, ils concourent à l'embellissement de notre cadre de vie. Ils nous communiquent, ainsi, au travers de leurs œuvres, certains de ces petits moments de bonheur qui font que la vie vaut vraiment la peine d'être vécue. Qu'ils en soient, ici, toutes et tous remerciés.

Marie-Hélène AUBERT

Présidente du jury départemental
des Villes et Villages Fleuris
et des Trophées yvelinois

Pierre BEDIER

Président du Conseil
départemental





FLEURIR LES YVELINES

Seul département fleuri d'Ile-de-France, les Yvelines sont largement engagées dans la promotion du fleurissement sur les territoires : la préparation des communes à l'obtention du label Villes et Villages Fleuris et l'organisation des Trophées yvelinois sont deux éléments de la dynamique départementale pour une meilleure qualité de vie des habitants et une attractivité renforcée.

Villes et Villages Fleuris :

UN LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Dédié à l'origine au simple fleurissement, le label Villes et Villages Fleuris a évolué ces dernières années pour intégrer des notions environnementales.

Les critères du label

- Motivation de la commune
- Valorisation du patrimoine végétal et le fleurissement par le respect des ressources naturelles et de la biodiversité (gestion de l'eau, réduction des produits phytosanitaires...)
- Actions d'animation auprès des habitants et des visiteurs
- Qualité des espaces publics (mobilier, voirie, propreté, façades...)
- Cohérence des aménagements paysagers en fonction de ses différents espaces

5 bonnes raisons d'inscrire votre commune au label

- Améliorer la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs et l'image de la commune
- Développer l'économie locale
- Favoriser la cohésion sociale
- Agir en faveur de l'écologie

► Toutes les informations sur le label sur : www.villes-et-villages-fleuris.com

Le label repose sur une organisation à trois échelons :

- **Le jury départemental** pré-sélectionne les communes candidates à l'obtention de la 1^{ère} Fleur et les prépare à la labellisation (conseils, formation...).
- Le jury régional attribue la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} Fleur et sélectionne celles pouvant concourir pour la 4^{ème} Fleur.
- Le jury national attribue la 4^{ème} Fleur, ainsi que les prix spéciaux.

Le jury départemental

Présidé par Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Conseil départemental, il est composé d'élus, de personnalités qualifiées et de professionnels de l'horticulture, du paysage, de l'urbanisme et du tourisme, tous bénévoles. En 2015, le jury a parcouru 2 980 km en 15 jours de visites.



Denis Foussard (Association des Jardiniers de France), Françoise Camélio (Union départementale des Offices de Tourisme), Daniel Maurey (Union des Maires des Yvelines), Marie-Hélène Aubert (Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente des Villes et Villages Fleuris), Françoise Cargemel (Syndicat d'Initiative de Neauphle-le-Château)



Olivier de la Faire (Conseiller départemental), Marie-Hélène Aubert (Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente des Villes et Villages Fleuris), Daniel Level (Maire de Fourqueux), Nathalie Normand (Association des Jardiniers de France), Jeanne Rehbindler (Société d'Horticulture des Yvelines)

Également membre du Jury : Josette Jean (Conseillère départementale), Denis Isse (Association HORTIS, les responsables d'espaces nature en ville), Elisabeth Rojat-Lefebvre (CAUE 78) Yvelines Tourisme

Les Trophées Yvelinois

UNE SPÉCIFICITÉ DES YVELINES

Les Trophées yvelinois sont une initiative propre aux Yvelines : ils associent toutes les communes.

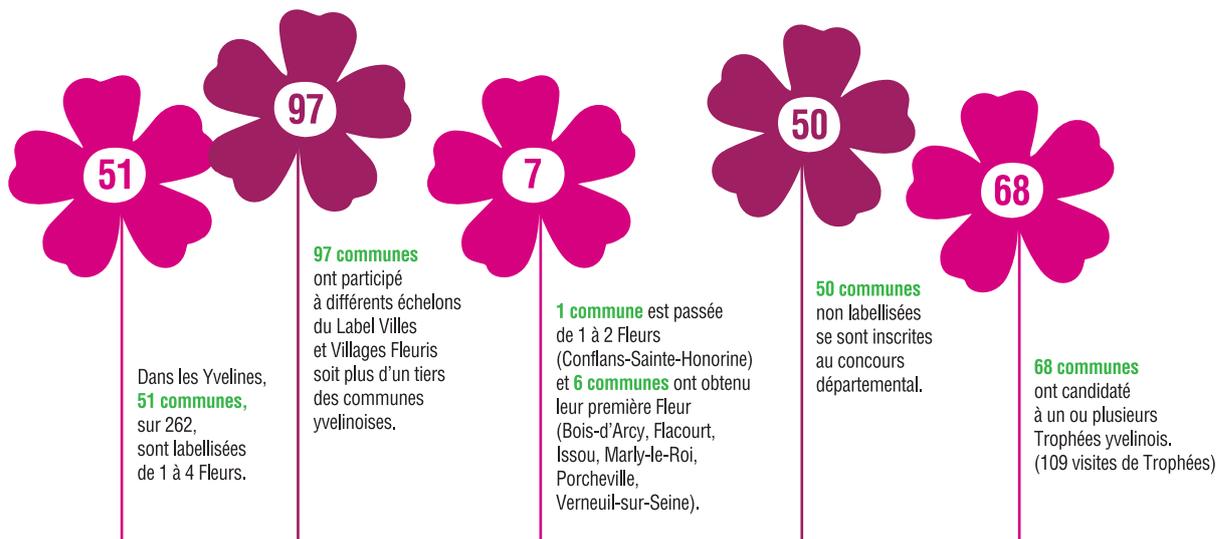
- 🏆 **Trophée du thème 2015** : Accueillir la nature dans nos rues et autour de nos arbres.
- 🏆 **Trophée de la mairie fleurie**
- 🏆 **Trophée de l'eau dans les espaces verts**
- 🏆 **Trophée du jardin à partager**

Prix Spécial du Jury

Distinctions décernées par le jury pour la qualité du fleurissement, au-delà de tout critère répondant au label Villes et Villages Fleuris ou aux Trophées yvelinois.

- 🏆 **Prix d'Excellence des jardiniers**
- 🏆 **Prix du Fleurissement durable**
- 🏆 **Prix Coup de Cœur du jury**

LE FLEURISSEMENT 2015 EN CHIFFRES



LE CALENDRIER 2016 DU FLEURISSEMENT

Février	Avril - Mai	Septembre	Octobre	Décembre
Formation départementale au fleurissement durable Thème : Organiser son fleurissement communal en développant la biodiversité	Inscription des communes au Concours départemental et aux Trophées yvelinois	Visite du jury dans les communes	Palmarès du Concours départemental et des Trophées yvelinois	Cérémonie de remise des prix

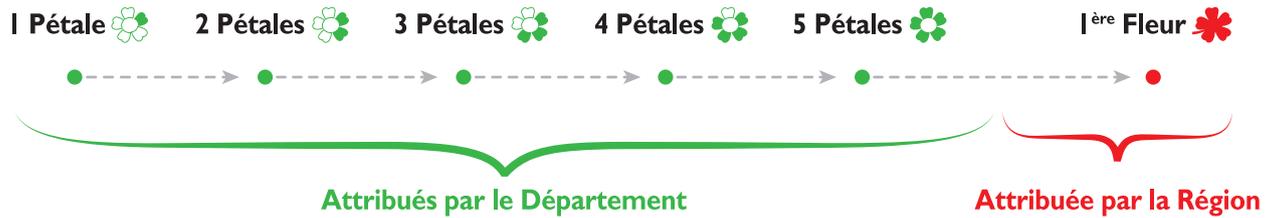


PALMARÈS 2015

Depuis 2014, le jury départemental s'appuie sur une nouvelle grille nationale pour évaluer la qualité de vie des communes.

Elle s'accompagne d'une nouvelle présentation départementale des niveaux de fleurissement, allant de 1 à 5 Pétales ; ces Pétales illustrent les étapes vers l'obtention de la 1^{ère} Fleur.

Les communes 5 Pétales  sont proposées à la région pour l'attribution d'une 1^{ère} Fleur 



Catégories de communes par population

- 1^{ère} catégorie : communes de moins de 600 habitants
- 2^{ème} catégorie : communes de 601 à 1 000 habitants
- 3^{ème} catégorie : communes de 1 001 à 3 000 habitants
- 4^{ème} catégorie : communes de 3 001 à 6 000 habitants
- 5^{ème} catégorie : communes de 6 001 à 15 000 habitants
- 6^{ème} catégorie : communes de 15 001 à 25 000 habitants
- 7^{ème} catégorie : communes de 25 001 à 40 000 habitants
- 8^{ème} catégorie : communes de plus de 40 000 habitants





BOUCLE DE SEINE

Un lieu de vie urbain recherché, entre Seine et forêts.

- Ce territoire dessiné par la Seine et souligné par l'histoire (domaine royal de Saint-Germain-en-Laye, terrasse de Le Nôtre, forêts de Marly-le-Roi, impressionnistes...) s'inscrit aussi dans l'axe écologique de la Seine
- Il est le plus densément peuplé des Yvelines mais en son cœur, s'étend un vaste espace agricole et la ville-parc du Vésinet (4 Fleurs)

79% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie Villes et Villages Fleuris.

Trophées Yvelinois

SARTROUVILLE
8^{ème} catégorie
🏆 Thème 2015
🏆 Mairie fleurie

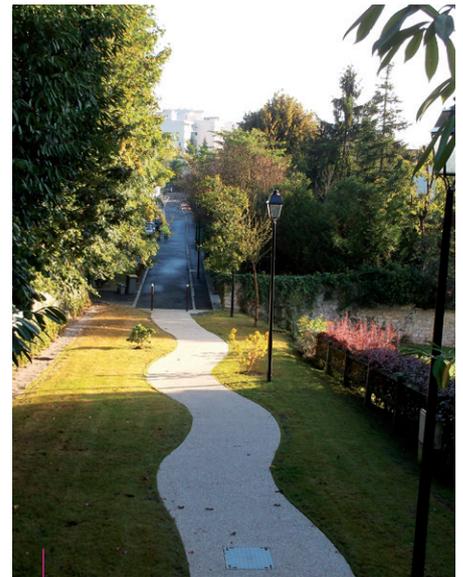


FOURQUEUX
4^{ème} catégorie
🏆 Thème 2015



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
7^{ème} catégorie
🏆 Mairie fleurie

Concours des Villes et Villages Fleuris



 **MARLY-LE-ROI** - 6^{ème} catégorie

 **CARRIÈRES-SUR-SEINE**
6^{ème} catégorie

La parole à...



Sébastien Leduc
Responsable espaces
verts/environnement
FOURQUEUX

« Les VVF sont l'occasion pour moi et mon équipe de montrer notre savoir-faire et notre créativité. Le Trophée du thème en est un exemple. Le label nous incite à réfléchir à de nouveaux aménagements. Au-delà du fleurissement classique, le jardinier doit aujourd'hui s'adapter au développement durable. »



SEINE AVAL

Un territoire riche et contrasté, marqué par le grand paysage de la Seine, l'histoire industrielle et une agriculture dynamique.

- La vaste perspective paysagère de la Seine est encadrée par 3 plateaux principaux : les Alluets, le Mantois, le Vexin français des Yvelines. Ce territoire présente une importance écologique majeure.

52% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie **Villes et Villages Fleuris**.

Concours des Villes et Villages Fleuris

 **LA FALAISE** - 2^{ème} catégorie



 **FLACOURT** - 1^{ère} catégorie



 **ROSNY-SUR-SEINE**
4^{ème} catégorie



 **ISSOU** - 4^{ème} catégorie



-  **JUMEAUVILLE** - 1^{ère} catégorie
-  **SAILLY** - 1^{ère} catégorie
-  **SOINDRES** - 1^{ère} catégorie

-  **EVECQUEMONT** - 2^{ème} catégorie
-  **LAINVILLE-EN-VEXIN** - 2^{ème} catégorie
-  **PORCHEVILLE** - 3^{ème} catégorie

-  **AULNAY-SUR-MAULDRE** - 3^{ème} catégorie
-  **BOUAFLE** - 3^{ème} catégorie
-  **HARDRICOURT** - 3^{ème} catégorie
-  **MORAINVILLIERS** - 3^{ème} catégorie
-  **MÉZIÈRES-SUR-SEINE** - 4^{ème} catégorie
-  **ORGEVAL** - 4^{ème} catégorie
-  **VILLENES-SUR-SEINE** - 4^{ème} catégorie



 **MAGNANVILLE** - 5^{ème} catégorie



 **MEULAN-EN-YVELINES** - 5^{ème} catégorie

 **EPÔNE** - 5^{ème} catégorie

 **TRIEL-SUR-SEINE** - 5^{ème} catégorie

 **VERNEUIL-SUR-SEINE** - 6^{ème} catégorie

 **MANTES-LA-VILLE** - 6^{ème} catégorie

Trophées Yvelinois

BOINVILLE-EN-MANTOIS

1^{ère} catégorie

 **Thème 2015**

 **Mairie fleurie**



PORCHEVILLE

3^{ème} catégorie

 **Thème 2015**

 **Mairie fleurie**

 **Eau dans les espaces verts**



La parole à...



Franck Carlier
Responsable des
espaces verts
PORCHEVILLE

« Avant, nos efforts étaient concentrés sur le fleurissement de la mairie. Aujourd'hui, nous cherchons à mettre

en valeur de nouveaux sites, avec l'objectif de faire entrer la nature en ville. L'équipe est motivée et nos élus nous font confiance, car c'est une vraie marque de qualité de vie. »



AUBERGENVILLE

5^{ème} catégorie

 **Thème 2015**



SEINE AVAL

MANTES-LA-VILLE

6^{ème} catégorie

- 🏆 Thème 2015
- 🏆 Mairie fleurie
- 🏆 Eau dans les espaces verts



ACHÈRES

6^{ème} catégorie

- 🏆 Mairie fleurie



FLACOURT

1^{ère} catégorie

- 🏆 Thème 2015
- 🏆 Mairie fleurie

LA FALAISE

2^{ème} catégorie

- 🏆 Eau dans les espaces verts

VERNEUIL-SUR-SEINE

6^{ème} catégorie

- 🏆 Eau dans les espaces verts

MAGNANVILLE

5^{ème} catégorie

- 🏆 Mairie fleurie

BOUAFLE

3^{ème} catégorie

- 🏆 Mairie fleurie

Prix Spécial du Jury



La parole à...



Alexandre Tollemer
Chef du service espaces verts
MANTES-LA-JOLIE

« L'évolution des critères VVF a contribué à renouveler nos pratiques. Les notions environnementales sont plus présentes. Cela nous amène à faire mieux et différemment. Aujourd'hui les VVF symbolisent le bien-vivre et je me félicite de l'obtention du label Département Fleuri pour les Yvelines. »

VERNEUIL-SUR-SEINE

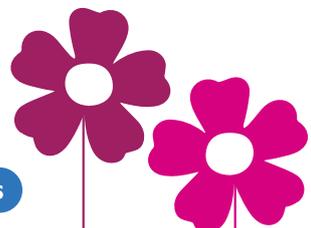
6^{ème} catégorie

- 🏆 Excellence des jardiniers

VILLENES-SUR-SEINE

4^{ème} catégorie

- ▶ Société d'Horticulture des Yvelines





GRAND VERSAILLES

Un territoire qui perpétue une tradition d'équilibre entre espaces urbains, agricoles et naturels.

- Ce territoire présente une agglomération compacte et densément peuplée. Il est aussi pénétré par deux espaces agricoles : la plaine de Versailles et le plateau de Saclay.

78% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie Villes et Villages Fleuris.

-  **TOUSSUS-LE-NOBLE**
2^{ème} catégorie
-  **CHÂTEAUFORT**
3^{ème} catégorie
-  **LES LOGES-EN-JOSAS**
3^{ème} catégorie
-  **SAINT-CYR-L'ECOLE**
6^{ème} catégorie



Concours des Villes et Villages Fleuris



 **JOUY-EN-JOSAS** - 5^{ème} catégorie

 **BOIS-D'ARCY** - 5^{ème} catégorie

Trophées Yvelinois



VIROFLAY
6^{ème} catégorie
🏆 **Thème 2015**

BOIS D'ARCY
5^{ème} catégorie
🏆 **Eau dans les espaces verts**

VERSAILLES
8^{ème} catégorie
🏆 **Mairie fleurie**



La parole à...



Cathy Biass-Morin
Directrice des espaces verts
VERSAILLES

« En 10 ans, nous avons connu une formidable progression : partis

de rien, nous venons de recevoir notre 4^{ème} Fleur. Cette distinction est une reconnaissance du travail effectué pour l'embellissement de la ville, avec une gestion écologique des espaces verts. Le zéro pesticide attire même de nouveaux habitants ! »



SUD YVELINES

Un territoire naturel et agricole, emblématique de la qualité de vie Yvelinoise.

- Le TAD Yvelines Sud est constitué de trois unités paysagères : la vaste forêt de Rambouillet ; les vallées et plateaux de Chevreuse ; le plateau d'Ablis.

20% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie **Villes et Villages Fleuris**.

-  **BOINVILLE-LE-GAILLARD** - 2^{ème} catégorie
-  **LA BOISSIÈRE-ECOLE** - 2^{ème} catégorie
-  **RAIZEUX** - 2^{ème} catégorie
-  **SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE** - 5^{ème} catégorie
-  **LES ESSARTS-LE-ROI** - 5^{ème} catégorie

 **PONTHÉVRARD**
2^{ème} catégorie

Concours des Villes et Villages Fleuris



Trophées Yvelinois



BOINVILLE-LE-GAILLARD

2^{ème} catégorie

 Mairie fleurie

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

5^{ème} catégorie

 Thème 2015

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

5^{ème} catégorie

 Fleurissement durable

LES ESSARTS-LE-ROI

5^{ème} catégorie

 Coup de cœur du jury

Prix Spécial du Jury





CENTRE YVELINES

Une mosaïque de paysages ruraux, aux portes de l'agglomération parisienne.

- Les cultures céréalières de plateau, ponctuées de bosquets, les prairies de fonds de vallées et des villages en pierre créent des paysages attractifs. Ce territoire recèle aussi des réservoirs et corridors écologiques majeurs en Île-de-France.

15% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie **Villes et Villages Fleuris**.



 **LA QUEUE-LEZ-YVELINES**
3^{ème} catégorie



 **BLARU**
2^{ème} catégorie

Trophées Yvelinois



NEAUPHLE-LE-CHATEAU
4^{ème} catégorie
 **Mairie fleurie**

Concours des Villes et Villages Fleuris

-  **MONTCHAUVEY** - 1^{ère} catégorie
-  **TILLY** - 1^{ère} catégorie
-  **BRÉVAL** - 3^{ème} catégorie
-  **GALLUIS** - 3^{ème} catégorie
-  **HOUDAN** - 4^{ème} catégorie
-  **NEAUPHLE-LE-CHATEAU** - 4^{ème} catégorie





SAINT-QUENTIN

Une agglomération dense, entourée d'espaces naturels et irriguée par une trame verte et bleue.

- Au Nord et au Sud de l'agglomération, des zones commerciales et d'activités, développent progressivement des cadres paysagers pour accueillir leurs visiteurs.
- La biodiversité y a aussi été préservée et les boisements périphériques font presque disparaître le bâti vertical d'une urbanisation dense dans le paysage yvelinois.

92% des communes de ce territoire sont engagées dans le label de qualité de vie **Villes et Villages Fleuris**.

Concours des Villes et Villages Fleuris

 **MAGNY-LES-HAMEAUX**
5^{ème} catégorie



 **PLAISIR**
7^{ème} catégorie



 **MAUREPAS** - 6^{ème} catégorie

 **GUYANCOURT**
7^{ème} catégorie



 **TRAPPES**
7^{ème} catégorie

Trophées Yvelinois

COIGNIÈRES
4^{ème} catégorie
🏆 Eau dans les espaces verts

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
7^{ème} catégorie
🏆 Thème 2015 🏆 Mairie fleurie
🏆 Eau dans les espaces verts





Trophée du thème 2016 : **LES NOUVEAUX FEURISSEMENTS**

Faire preuve d'innovation pour la gestion des espaces publics dans un contexte budgétaire contraint : tel est aujourd'hui le défi des collectivités soucieuses du maintien du cadre de vie de leurs habitants.

Dans cette nouvelle approche, des solutions innovantes peuvent être proposées : économie d'eau, maîtrise du ruissellement, limitation des poussières, protections acoustiques ou thermiques, développement de la biodiversité, implication des habitants...

De nouvelles techniques peuvent répondre à cet enjeu : jardins secs, noues plantées, toitures ou murs végétalisés, paillages végétaux et minéraux, désherbage thermique ou mécanique, passages à faune sous les voiries, permaculture, jardins de poche et micro-fleurissement, gestion différenciée des espaces, etc.

À travers ces « nouveaux fleurissements », thème choisi pour le Trophée 2016, le Conseil départemental souhaite encourager les communes à afficher leur modernité.

Osez l'innovation et adoptez les nouvelles techniques pour le Trophée du thème !



PAROLES DE JARDINIERS

Yvelines Tourisme et le Conseil départemental organisent depuis 2012 ce grand rendez-vous pour les passionnés des jardins.

Les communes des Yvelines sont invitées à poser leur candidature pour l'organisation d'une animation : visite de serres, découverte d'un parc ou d'un jardin, présentation de productions originales ou de techniques innovantes...



Candidature à transmettre à : Yvelines Tourisme
3, rue de Fontenay - 78 000 Versailles
01 39 07 89 65 - stondu@yvelines.fr

Pour plus d'information :
www.paroles-de-jardiniers.fr
www.facebook.com/tourisme.yvelines

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES
Direction de l'Environnement
Service de l'écologie urbaine et de l'innovation
2, place André Mignot - 78 012 Versailles cedex
Tél. : 01 39 07 80 55
vvf@yvelines.fr
www.yvelines.fr/vvf

Suivez toute l'actualité des Yvelines en ligne sur yvelines.fr !
 Abonnez-vous à yvelines.fr/newsletter

Suivez-nous sur :



Yvelines
 Le Département